

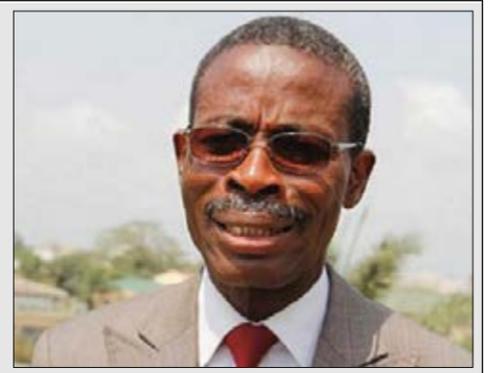


**Conseil des Ministres / Amélioration du climat des Affaires**

**Le ministère de l'Urbanisme organisé pour mieux répondre aux défis**

Le Conseil des ministres d'hier mercredi 22 août a adopté un décret portant sur l'organisation et le fonctionnement du ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie, l'un des ministères clés dans la mise en œuvre des réformes pour l'amélioration du climat des Affaires au Togo. Le Conseil...

**PAGE 3**



**ACTUALITE**



**Nécrologie**

**Hommages à Kofi Annan au SNU à Lomé**

Le Système des Nations unies (SNU) à Lomé au Togo rend hommage à l'ex-secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, décédé le 18 août dernier en Suisse.

**PAGE 11**

**SANTE**



**Entretien avec Kponou M. Tobossi, expert en hépatologie**

**«J'ai connu les premières thérapies contre l'hépatite avant les années 2000»**

Les hépatites représentent aujourd'hui un problème de santé publique majeur au Togo. C'est un défi pour le...

**PAGE 9**

**USA / Financement des campagnes électorales**

**Donald Trump impliqué par son ancien avocat coupable de 8 chefs d'accusation**

**PAGE 4**



**Promotion de l'entrepreneuriat rural**

**La nouvelle impulsion donnée au PNPER rassure le Fida**

Mme Mazamesso Assih, la Secrétaire d'Etat auprès de la présidence de la République en charge de l'Inclusion financière et du secteur informel a ouvert hier mercredi, les travaux consacrés à l'orientation et l'approbation du Projet national de Promotion de l'Entrepreneuriat rural (PNPER).

**PAGE 5**

**DERNIERES MINUTES**

**Démarrage de la tournée dans le Togo profond de l'Ambassadeur, Cheffe de Délégation de l'Union européenne**

La journée du 22 août n'a pas été de tout repos pour l'Ambassadeur de l'Union européenne et sa délégation. Pour cette première journée, le cortège de l'UE s'est arrêté notamment à Notsè et à Wahala.

Dans la commune de Notsè, Madame Cristina Martins Barreira a été chaleureusement accueillie ...

**PAGE 3**

**Statut d'opposition de l'UFC**

**Le Comité d'action pour le renouveau conteste**

**PAGE 3**



	SOMMAIRE	<p>Afrique du Sud / Affaire Gupta <b>Zuma de nouveau face à la justice de son pays</b></p> <p>P 4</p>	<p>Adoption des budgets programmes <b>Le Togo met le cap sur janvier 2019</b></p> <p>P 5</p>	<p>Faux médicaments <b>Causes, lutte et bilan au Togo</b></p> <p>PP 6&amp;7</p>	<p>Papa Wemba <b>Un documentaire pour immortaliser l'artiste congolais</b></p> <p>P 9</p>	<p>Tabaski et cherté de la vie <b>Les musulmans étrangers fêtent-ils mieux que les Togois?</b></p> <p>P 11</p>
--	----------	---	--	---	---	--

## Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

# Témoignages de AGBALEGNO Massan, commerçante à Lomé

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique hebdomadaire "Échos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé, dans la Région Maritime, pour partager avec vous les témoignages de AGBALEGNO Massan, bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Reportage...

C'est au siège de PADES Microfinance, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI dans la mise en œuvre des produits que nous rencontrons notre interlocutrice, à la faveur d'un mercredi matin. Elle est venue rembourser sa mensualité de crédit qu'elle a obtenue auprès de son Institution de Microfinance depuis plusieurs mois. Aujourd'hui elle fait partie des nombreux bénéficiaires du Produit d'Accompagnement Spécial après avoir bénéficié auparavant des quatre cycles du crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF). Elle partage volontiers ses expériences et témoignages avec nous.

" Je suis habituée à faire de petites activités génératrices de revenus pour pouvoir aider mon époux à prendre en compte les charges de la famille. Après avoir vendu les bananes et autres produits fruitiers, je me suis retrouvée depuis 2015 à vendre des oranges, une activité qui je vous assure marche très bien de nos jours. J'avais alors besoin d'un petit microcrédit pour pouvoir passer à échelle

l'exercice de cette activité que je faisais avec beaucoup de fierté. C'est alors que j'avais alors appris l'existence du FNFI qui octroyait des microcrédits aux personnes qui en éprouvaient le besoin afin que ceux-ci puissent démarrer ou consolider l'exercice de leurs activités génératrices de revenus. Je me suis alors pliée aux exigences que nous imposait PADES Microfinance, et fort heureusement c'était des exigences très faciles pour moi à remplir. Après avoir suivi avec succès toutes les étapes, je me suis alors vu octroyer une première tranche de crédit de 30.000 FCFA, une seconde de 40.000 FCFA et les deux dernières tranches de 50.000 FCFA chacune. Ces différents crédits m'ont permis de pouvoir renforcer mon activité de vente d'oranges. Je peux également vous assurer que je n'ai éprouvé aucune difficulté en termes de remboursement. La preuve est que si j'ai pu obtenir les quatre cycles de crédit APSEF ; c'est que j'étais en règle vis-à-vis des remboursements avec mon Institution de Microfinance."

Dans le dispositif du FNFI, il



**AGBALEGNO Massan, en plein exercice de son commerce d'oranges**

existe un mécanisme destiné à continuer d'accompagner les bénéficiaires en fin de cycle des différents produits à pouvoir obtenir des crédits plus importants dans l'optique de les aider à pouvoir élargir leurs activités. Et justement le Produit d'Accompagnement Spécial mis en œuvre depuis 2016 est destiné aux bénéficiaires fin de cycle du Produit APSEF et AGRISEF. Et madame AGBALEGNO Massan ne se fait pas prier, elle formule immédiatement la demande une fois ses quatre cycles de crédit APSEF bouclés.

" Après APSEF, il me fallait avoir accès à un crédit beaucoup plus important afin que puisse diversifier mes activités. Et

justement le produit PAS du FNFI venait à point nommé pour me permettre de relancer d'autres activités. J'ai également suivi un petit processus et j'ai obtenu le crédit PAS d'un montant de 100.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir acheter en quantité des paniers d'orange. Je suis passé du stade de vendeuse en détails à pratiquement revendeuse en gros et je peux vous assurer que mes revenus sont beaucoup plus importants. Je me sens plus épanouie car j'exerce une activité qui marche bien et que j'aime bien. Je m'organise également d'une bonne manière pour assurer mes engagements vis-à-vis des remboursements."

**KD**

### Kpalimé

#### Des volontaires accueillis pour la promotion de camps chantiers

Le Collectif des Associations de Volontariat des Plateaux- Ouest (COVOPO) et deux autres associations ont organisé le 10 août 2018 à Kpalimé la journée d'accueil des volontaires de solidarité internationale.

Cette activité vise à promouvoir les camps chantiers au Togo et à ouvrir une vanne de compréhension et de tolérance dans leur organisation afin de promouvoir la valeur humaine, l'investissement financier et la mobilisation logistique pour la mise en œuvre d'un

camp chantier bénévole réussi.

Il s'agit d'amener les parties prenantes à l'organisation des camps chantiers à plus de souplesse dans le déroulement des programmes de chantiers ; de mettre l'humain et ses aspirations au cœur de la mise en place d'un camp chantier de bénévolat et de volontariat ; de susciter l'investissement dans le secteur du camp bénévole au Togo et une compréhension mutuelle entre les structures d'accueil et les bénévoles participants aux camps chantiers puis de faire des participants bénévoles et volontaires à cette journée des "ambassadeurs de volontariat au Togo".



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG. LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Freda Sefiamor  
Alexandre Wémima

Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES MINUTES

... par les autorités administratives de la ville avec à leur tête, le Prefet du Haho, le Président de la Délégation spéciale de la ville et Togbui Agokoli

IV, chef canton de Notsè et Président de l'Union des chefs traditionnels du Togo. L'Ambassadeur a suivi une présentation de l'exécution de la phase 2 du Projet Eau et Assainissement de

Notsè (PEAN).

Une visite du château d'eau en construction dans la ville a mis fin à l'étape de Notsè. Et sur la route de Sokodé, le convoi a marqué une halte pour visiter un

site de reboisement à Wahala dans le cadre du programme d'appui à la lutte contre le changement climatique au Togo (PALCC+). 20,5 hectares sont gérés dans le cadre de

ce projet par l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF). Cap ce 23 août sur Sokodé pour la deuxième journée de ce périple à travers le Togo profond.

## Conseil des Ministres / Amélioration du climat des Affaires Le ministère de l'Urbanisme organisé pour mieux répondre aux défis

**Le Conseil des ministres d'hier mercredi 22 août a adopté un décret portant sur l'organisation et le fonctionnement du ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie, l'un des ministères clés dans la mise en œuvre des réformes pour l'amélioration du climat des Affaires au Togo. Le Conseil a également écouté une communication et examiné un avant-projet de loi, selon un communiqué du ministère de la Communication publié ici en intégralité.**

« Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 22 août 2018 au Palais de la Présidence de la République, sous la Présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République. Le conseil a  
\* examiné en première lecture un avant-projet de loi et un projet de décret;  
\* adopté un (1) décret;  
\* écouté une communication.

### Au titre du projet de loi

Le conseil des ministres a examiné en première lecture, l'avant-projet de loi relatif à la protection des données à caractère personnel.

### Au titre des décrets

Le décret, adopté par le conseil, fixe les attributions du ministre et porte organisation et fonctionnement du ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie.

La révision du décret fixant les attributions du ministre et portant organisation et fonctionnement du ministère, est rendu nécessaire suite à

l'adoption du code foncier et domanial par l'Assemblée nationale en date du 14 juin 2018.

Le nouveau décret affiche clairement la volonté du gouvernement de disposer rapidement d'un cadre organisationnel et opérationnel adapté permettant de mettre en application les dispositions du nouveau code foncier et domanial à la satisfaction de nos populations mais aussi des investisseurs privés nationaux et étrangers.

**Le conseil a examiné en première lecture le projet de décret portant application de la loi n° 2013-011 du 7 juin 2013 relative au code de la route.**

### Au titre de la communication

La communication, écoutée par le conseil, est relative à la 35<sup>e</sup> session du Conseil des ministres et à la célébration du cinquantenaire du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) tenue à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 28 mai au 1er juin 2018.

Conformément aux règles et usages, le Conseil des ministres du CAMES a procédé à l'adoption des rapports d'activités et financier du secrétariat général du CAMES, ainsi que du budget de l'institution au titre de l'exercice 2019 et a revalorisé la rémunération du personnel. Il a également recruté un nouveau directeur des affaires administratives et financières. Il a enfin adopté le règlement du statut du personnel et le manuel de procédures administratives et financières.

La présidence du Conseil des ministres du CAMES est confiée de nouveau au Cameroun, jusqu'à la prochaine session de Cotonou au Bénin en 2019. L'apothéose de la célébration du cinquantenaire du CAMES, a été marquée, le 1er juin 2018, par la présence des Chefs d'Etat du Burkina Faso, de la République de Guinée, de la République du Sénégal, de la République du Tchad et de la République togolaise. Ils ont saisi cette heureuse occasion pour tenir un sommet des Chefs d'Etat. Une séance à huis clos a été organisée,



**Me Fiatuwo Kwadjo Sessenou, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie**

suivie, en plénière, d'une déclaration commune de soutien au CAMES en huit (8) points entre autres :

- \* l'engagement des Etats à renforcer l'autonomie financière du CAMES par l'acquittement régulier des cotisations et un plaidoyer pour l'apurement des arriérés;
- \* la réaffirmation de la volonté de doter nos pays d'un enseignement supérieur et d'une recherche, au service du développement, à la hauteur de nos ambitions à travers un investissement massif;
- \* l'encouragement du CAMES dans son engagement envers les principes relatifs à l'assurance qualité dans toutes les pratiques de l'enseignement supérieur en conformité avec le 4<sup>ème</sup> objectif du développement durable adopté par l'Agenda 2030 de l'Union Africaine ainsi que la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025);
- \* l'affirmation de la

détermination pour le développement numérique comme outil de transformation de la société à travers son utilisation intelligente en pédagogie.

Par ailleurs, le Président du Faso a été élevé, durant cette célébration, au rang de Grand-Croix de l'Ordre international des palmes académiques du CAMES ».

La communauté universitaire togolaise a saisi cette opportunité pour adresser ses vifs et sincères remerciements au Président de la République, pour avoir honoré notre pays en prenant part, personnellement, aux travaux du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du CAMES, signe de son attachement profond au rayonnement de l'enseignement supérieur dans notre pays. Elle s'engage à poursuivre la mission qui lui est confiée, pour rendre davantage professionnelle, la formation supérieure.

## Statut d'opposition de l'UFC

# Le Comité d'action pour le renouveau conteste

**La Comité d'action pour le renouveau (Car) de Me Yaovi Agboyibo sort de ses gonds et réagit par rapport à l'actualité de l'heure : la tenue des élections législatives le 20 décembre prochain telle que recommandée par la Cedeao fin juillet dernier. Pour le Car, l'Union des Forces de Changement (UFC) comme parti de l'opposition constitue une entrave à l'organisation d'élections transparentes au Togo.**

Les réactions du Comité d'action pour le renouveau, membre du regroupement des 14 se résument depuis l'entame du dialogue inter-togolais

aux différentes sorties médiatiques de Jean Kissi, député du parti. Mais, alors que la coordination de la Coalition semble « marcher au pas du gouvernement

» (car se rendant compte que le processus électoral est enclenché et plus rien ne pourra le stopper de nouveau), c'est la plus vieille formation politique

de la C14 qui brise l'omerta. Dans un communiqué en date d'hier mercredi, le parti interpelle le gouvernement et la Commission électorale nationale indépendante

(Ceni) sur « le risque pour le Togo de connaître des tensions politiques post électorales », si la majorité présidentielle tient autant à la date indicative du 20 décembre prochain. Dans le communiqué d'hier, l'argument brandi par le parti mentionne la recomposition de la Ceni en revoyant le statut de l'Union des forces de changement..

**Afrique du Sud / Affaire Gupta****Zuma de nouveau face à la justice de son pays**

« Il y a une vie après le pouvoir », a-t-on l'habitude d'entendre dire. Mais pour l'ancien président Jacob Zuma, la vie après le pouvoir est essentiellement faite de retrouvailles avec la justice de son pays. Cette semaine, la Justice sud-africaine a ouvert une nouvelle enquête le poursuivant pour corruption présumée dans le cadre de ses relations avec la richissime famille Gupta.

Conscient des nombreux scandales qui le poursuivent bien avant qu'il ne devienne président de la République, Jacob Zuma sait que sa retraite « forcée » sera tout sauf dorée. Déjà soupçonné par la justice sud-africaine d'avoir laissé la famille Gupta influencer les décisions de l'Etat, de nouvelles preuves d'une corruption au plus haut niveau de l'Etat viennent

de relancer le dossier de corruption et de trafic d'influence.

La nouvelle affaire est d'autant plus compliquée qu'aucune des parties accusées ne reconnaît les faits et les nie complètement. Dans le camp de Jacob Zuma, l'inquiétude est grande. L'ex-président a une très mauvaise réputation dans son pays. On se souvient qu'en 2016, des milliers de



Jacob Zuma

personnes ont manifesté à Pretoria, demandant sa démission après des accusations de corruption. Des précédents qui font craindre une pléthore de témoignages le concernant.

Quant aux Gupta, soupçonnés par la Justice sud-africaine d'avoir tenté d'influencer des décisions politiques, y compris la nomination de ministres, nient les faits en bloc.

Des sources judiciaires indiquent qu'en 2015, une somme de 600 millions de rands, soit environ 41 millions de dollars, aurait été proposée à Mcebisi Jonas, alors vice-ministre sud-africain des finances, par l'homme d'affaires Ajay Gupta afin qu'il accepte de devenir ministre des Finances. L'ancien membre du gouvernement sud-africain devra livrer ses témoignages à la justice pour confondre l'ancien président et les Gupta.

Il faut rappeler que le 6 avril dernier, Jacob Zuma était renvoyé devant les tribunaux pour fraude, blanchiment d'argent et corruption dans l'affaire Thint-Thales.

T.M.

**USA / Financement des campagnes électorales****Donald Trump impliqué par son ancien avocat coupable de 8 chefs d'accusation**

L'ex-avocat personnel de Donald Trump, Michael Cohen, a plaidé coupable, mardi, de huit chefs d'accusation, dont la fraude bancaire et fiscale et la violation des lois sur le financement des campagnes électorales. Un coup dur pour le président américain.

Après quatre mois d'enquête, l'ex-avocat personnel de Donald Trump, Michael Cohen, a finalement trouvé un accord avec les procureurs.

Il a plaidé coupable de huit chefs d'accusation, mardi 21 août devant un tribunal fédéral de New York. L'ex-proche du président américain a notamment admis s'être rendu coupable de fraude fiscale, de fraude bancaire et de violation des lois sur le financement électoral. Mais c'est surtout sa volonté d'impliquer directement le président américain qui a retenu l'attention des médias. Interrogé par un juge fédéral de Manhattan, l'ex-avocat et homme d'affaires de 51 ans a indiqué avoir versé des sommes de 130 000 et 150 000 dollars destinées à deux femmes affirmant avoir eu une liaison avec Donald Trump en échange de leur silence, à la demande du candidat et avec l'intention d'influencer l'élection présidentielle de 2016.

Les accusations pour fraude fiscale portent sur



Donald Trump

Mickel Cohen

des revenus non déclarés de quelque 4,1 millions de dollars sur la période 2012-2016, dont 3 millions proviennent de ses intérêts dans des sociétés de taxis new-yorkaises. Quant à la fraude bancaire, Michael Cohen a omis de déclarer une dette de 14 millions de dollars afin d'obtenir un prêt de 500 000 dollars.

Michael Cohen avait admis cet hiver avoir versé 130 000 dollars à l'ancienne actrice de films X Stormy Daniels en octobre 2016, peu de temps avant l'élection présidentielle, en échange de son silence sur une relation sexuelle avec Donald Trump en 2006. L'autre montant correspond à celui versé à Karen McDougal, une ex-playmate du magazine

Playboy qui affirme également avoir eu une liaison avec le milliardaire en 2006-2007.

Le plaider-coupable de son ancien avocat est un nouveau coup dur pour Donald Trump. Ses déclarations sur les versements, qui sous-entendent que le président pourrait avoir commis un délit, ont été immédiatement qualifiées de très graves pour le président par certains commentateurs américains. L'avocat de Michael Cohen, Lanny Davis, s'est ainsi demandé sur Twitter : Si ces versements constituent un crime pour Michael Cohen, pourquoi ne le seraient-ils pas pour Donald Trump ?

France 24

**Madagascar****46 candidats pour la présidentielle du 7 novembre 2018**

La Haute Cour constitutionnelle malgache (HCC) aura 46 dossiers de candidatures à éplucher à la loupe avant d'afficher la liste de ceux qui seront autorisés à participer au scrutin du 7 novembre 2018.

49 prétendants en 2013, 46 en 2018. Même si le nombre d'aspirants a sensiblement diminué, le phénomène qu'il relève n'est pas anodin. Au-delà des candidatures jugées fantaisistes par certains observateurs qui estiment que les Malgaches glissent vers une surenchère de la compétition politique, il faut remarquer un sentiment d'insatisfaction généralisée qui ne disparaît pas avec la venue au pouvoir du président Hery Rajaonarimampianina il y a 5 ans.

Et pourtant, c'est un président en baisse dans les sondages et qui fait l'objet de vives contestations politiques qui vient de se porter candidat à un second mandat le 1er août dernier. « C'est ici même, il y a cinq ans, que je me suis engagé avec vous et qu'aujourd'hui je m'engage à nouveau avec vous », tentait de rassurer le président sortant. « Je suis persuadé de faire plus que ce que j'ai déjà accompli pour vous », a ajouté le président qui

espère remplir pour un second mandat face à deux anciens présidents de République.

Dans la longue liste des candidats à sa succession dévoilée mardi figurent deux anciens Premiers-ministres, trois ex-ministres en plus des deux ex-présidents de la République malgache. Même l'actuel président de l'Assemblée nationale Jean-Max Rakotomamonjy est entré dans la danse. Ancien soutien en 2013 du président Hery Rajaonarimampianina, il se présente sous la bannière de son parti, le Leader Fanilo. Il explique avoir des divergences de point de vue avec le président actuellement en fonction.

Comme la Constitution l'exige, le président Rajaonarimampianina, qui a annoncé la semaine dernière qu'il briguerait un nouveau mandat, devrait démissionner en septembre, peu avant le début des campagnes électorales.

T.M.

**Promotion de l'entrepreneuriat rural****Une nouvelle impulsion donnée au PNER rassure le Fida**

**Mme Mazamesso Assih, la Secrétaire d'Etat auprès de la présidence de la République en charge de l'Inclusion financière et du secteur informel a ouvert hier mercredi, les travaux consacrés à l'orientation et l'approbation du Projet national de Promotion de l'Entrepreneuriat rural (PNER).**



**Photo de famille des participants à l'atelier, Mme M. Assih (milieu) première rangée**

La rencontre de Lomé qui est prévue pour durer trois jours, a connu la participation d'une soixantaine d'acteurs œuvrant dans la promotion de l'entrepreneuriat rural et des cadres venus des départements ministériels en charge de l'Economie, de l'Agriculture et de l'Elevage. L'atelier a également servi de cadre pour faire connaître aux acteurs, les nouvelles directives et orientations apportées d'une nouvelle politique de développement rural au Togo.

**Une nouvelle équipe qui rassure**

Le PNER a été lancé

depuis 2015. Mais les axes majeurs de l'initiative ne verront pas le bout du tunnel, car contenant, selon le secrétariat d'Etat Mazamesso Assih une « complexité de son dispositif opérationnel et une lenteur de la mobilisation de l'équipe du projet et des prestataires de services ». Le PNER avait même été rangé dans la liste des projets à risque dans le portefeuille du Fonds international de développement agricole (Fida). Mais, l'impulsion donnée par une nouvelle équipe qui a pris en charge le pilotage du projet augure un bel avenir. Hier, c'était une délégation de

l'institution internationale qui a, aux côtés de la ministre Assih, codirigé les travaux d'ouverture de l'atelier. La délégation du Fida en charge de l'Afrique de l'ouest et du Centre dépêchée par le Togolais Gilbert Hougbo, le président du Fonds a affiché son optimisme quant à la viabilité de la nouvelle orientation du PNER. En prélude à cet atelier, une délégation conduite par le Premier ministre Komi Selom Klassou avait au préalable été reçue au siège de l'institution agricole en vue de redéfinir les contours appropriés à la nature pluridisciplinaire du projet. Le Fida qui est le partenaire technique de l'Etat sur le projet, identifie quelques « nouveautés » à savoir « la simplification des procédures d'accès de la jeunesse aux ressources financières et non financières, les ciblage du projet avec notamment un programme de formation et un accompagnement des jeunes, ainsi que la prise en compte de nouveaux acteurs agricoles qui

émergent ».

En mettant en œuvre le PNER, l'exécutif togolais compte transformer de manière progressive et durable, l'économie rurale togolaise à travers le financement et la promotion des micros et petites entreprises rurales. Le secrétariat d'Etat en charge de l'inclusion financière annonce par ailleurs en avoir déniché un millier. Pour cette dernière, le PNER « appuie les micros et petites entreprises rurales le long de filières agricoles porteuses en prenant en compte la volonté du gouvernement de réduire le chômage et le sous-emploi des jeunes ».

**Le retard sera rattrapé**

En apportant son expertise technique et financière pour la mise en œuvre du Projet national de l'entrepreneuriat rural, le Fida mise sur l'efficacité de l'initiative et l'efficacité dans la gestion des ressources mobilisées. Une espérance dont est consciente la secrétaire

d'Etat qui a en effet convié les acteurs du secteur à « mettre à la disposition du PNER les compétences nécessaires en vue d'améliorer la performance du portefeuille du Togo auprès du Fida ».

Près de trois ans à la suite de son opérationnalisation, le PNER a décaissé 78.2 millions de francs CFA représentant 13% des réalisations physiques attendues, 8% du budget total et 12% des ressources du Fida.

Un retard qui devrait être rattrapé par les politiques mises en œuvre dans le cadre du Fonds national de la finance inclusive (FNFI), la Délégation à l'organisation du secteur informel (Dosi) ou encore le Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa) et d'autres initiatives de développement rural qui constituent « les béquilles sur lesquels doit s'appuyer le PNER pour produire des résultats en 2020, au terme du projet », annonce Mme Assih.

**Prosper Awih**

**Adoption des budgets programmes****Le Togo met le cap sur janvier 2019**

**Le Togo compte marquer un pas dans le cadre de l'accommodation de la gestion de ses finances publiques en optant pour la mise en œuvre des budgets programmes.**

La migration vers la gestion par budget programme est prévue pour être opérationnelle dès le début de l'année prochaine. Pour ce faire, le ministère en charge de l'Economie et des Finances s'active fortement en initiant des séries « mise dans bain » en faveur premiers concernés par la réforme qui devrait être mise en place dès janvier prochain.

La gestion par budget programme est l'une des exigences en matière de gestion des finances publiques retenue par l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) dans ses directives en date de 2009. Il s'agit essentiellement, pour un Etat qui adopte ce

mode de gestion qui, en fait n'est pas aussi nouveau, d'axer sa vision sur les performances. Pour ce faire, le budget programme qui est un outil de gestion et de planification regroupera les « actions d'un même ministère par programme en rapprochant pour chacun d'eux les crédits de toutes natures et les résultats physiques ou financiers attendus ».

Pour dire plus aisément, le budget programme permet une gestion efficiente et efficace des ressources matérielles, financières et humaines de l'Etat. C'est précisément dans ce cadre que le département ministériel en charge de l'Economie et des Finances a tenu, en fin de semaine dernière à organiser un

atelier de formation. L'objectif du séminaire était, selon les premiers responsables dudit ministère, de mettre en place une équipe d'experts nationaux en budget programme en vue « d'appuyer les départements ministériels et institutions dans la mise œuvre du budget programme ».

A la suite de cette session de formation, le ministère a tenu une réunion préparatoire et d'information lundi dernier qui a réuni à Lomé les membres des cellules d'implantation du nouveau dispositif de gestion, les secrétaires d'Etat et institutions en collaboration avec la représentation résidente du Fonds monétaire



**Sani Yaya**

international au Togo. D'ici à janvier prochain, un chronogramme détaillé des actions à mener par le ministère devra prendre en compte, l'actualisation des documents de programmation pluriannuelle des budgets entre 2019 et 2021.

De fait, le Conseil des ministres de l'Uemoa conviait depuis mars 2017, les pays membres de l'Union à mettre en place,

le budget programme en janvier 2019. Alors que le Sénégal se prépare pour 2020, c'est depuis 2012 soit trois ans après l'adoption des directives de l'Uemoa que notre pays préparait la réforme. Depuis cette année en effet, le Togo a fait le choix d'améliorer l'assainissement de ses finances en vue aboutir à une gestion plus profitable à la croissance de l'économie nationale.

**P. A.**

## Faux médicaments

# Causes, lutte et bilan au Togo

**Le Togo a connu une dégradation progressive du niveau de vie consécutive à une vingtaine d'années d'agitations sociopolitiques depuis 1990. Cet état de fait a accentué le dysfonctionnement organisationnel, éthique et déontologique des services administratifs publics. Dans cette situation, des pratiques parallèles ont vu le jour notamment en matière de soins de santé. Les docteurs autoproclamés en tradi-thérapie se sont multipliés dans le pays de même que l'expansion des pratiques de vente et d'achat des médicaments sur le marché informel. Ce phénomène qui se de faux médicaments constitue un danger pour la population. Comment évolue-t-il et que peuvent faire les autorités pour éradiquer ce système de sorte que les Togolais se soignent avec assurance pour de meilleurs lendemains ? TogoMatin consacre ce dossier sur le problème afin de vous mettre à l'abri des dangers.**

## Lutte contre les faux médicaments



Un marché "sauvage" de vente de médicaments à Lomé

Le club RFI-Togo part en sensibilisation à Notsè. Le Club Radio France internationale (RFI-Togo) part en tournée de sensibilisation du 24 au 26 août à Notsè dans la préfecture de Haho sur les méfaits de faux médicaments. La 4ème édition de cette sensibilisation a pour thème « Les faux produits, un crime contre l'humanité ».

Placée sous la présidence de Marie Christine Saragosse, le directeur de RFI et parrainée par le préfet de Haho et de la coordination des clubs RFI, cette campagne de sensibilisation sur

les faux médicaments se veut un cadre d'échanges et de partage sur les questions liées aux risques de consommation des produits pharmaceutiques. Dans les faits, on sait que 70% des produits contrefaits proviennent de la Chine et de l'Inde et affectent dangereusement les pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest, importateurs de ces produits.

Selon le Coordinateur national du Club RFI-Togo, Bienvenu Amouh, la sensibilisation vise à éveiller la conscience des personnes qui méconnaissent encore les effets secondaires et les dangers de la

prise de faux produits. Amouh a ajouté que « Le phénomène devient récurrent. Les étalages de faux médicaments se retrouvent à chaque coin de rue dans presque toutes les villes du Togo. C'est la raison pour

laquelle à chaque édition, le club RFI-Togo met les bouchées double pour aller au fin fond du pays, histoire de toucher ceux qui ignorent encore ce fléau qui tue plus que les armes ».

CA

## Définition de la contrefaçon et de la falsification de médicaments

La contrefaçon d'un produit (film, produit de luxe, logiciel...) est définie comme une atteinte aux droits de propriété intellectuelle : le trafiquant lèse un créateur, un propriétaire d'un brevet et trompe le client en imitant une marque.

La notion de contrefaçon en tant qu'atteinte à un droit de propriété intellectuelle se distingue de la notion de falsification, qui ne se limite pas à une contrefaçon et qui intègre une problématique de santé publique. Dans ce cas, est évoqué le terme de « faux médicament ».

Dans le cas du médicament, la volonté de protéger la santé de la population et l'évolution rapide du risque ont ainsi entraîné une grande

variété de définitions. Cette multiplicité des définitions ne facilite pas toujours la compréhension du problème. L'Organisation mondiale de la santé (Oms) définit le faux médicament comme une imitation « Un médicament contrefait est un médicament qui est délibérément et frauduleusement muni d'une étiquette n'indiquant pas son identité et/ou sa source véritable. Il peut s'agir d'une spécialité ou d'un produit générique et, parmi les produits contrefaits, il en est qui contiennent les bons ingrédients ou de mauvais ingrédients, ou bien encore pas de principe actif, et il en est d'autres où le principe actif est en quantité insuffisante ou dont le conditionnement a été falsifié. »

## Raisons de la forte activité du marché informel de médicaments

Pauvreté des ménages, ignorance et analphabétisme des populations. Pour les personnes interrogées, le marché informel de médicaments connaît une forte expansion du fait de la pauvreté ambiante. Les populations trouvent alors des solutions dans les achats au détail dans la rue, chez les vendeurs sédentaires ou itinérants, à des prix censés

être plus intéressants pour les consommateurs qui court-circuitent ainsi la consultation. Les propos, ci-après, d'un leader associatif confirment la chronicité de cette pauvreté des ménages qui révèle en même temps celle des circuits officiels de distribution des médicaments : « Vous voyez que les gens n'arrivent pas à acheter les médicaments à la pharmacie. Ils sont obligés d'aller là où ils



Des médicaments génériques

trouvent ces médicaments moins chers. En plus, il y a des villages où il n'y a pas de centres de santé, même s'ils existent, il n'y a pas de médicaments. Seules les bonnes femmes constituent la solution. » Les besoins vitaux étant nombreux, diversement urgents, les familles pauvres les hiérarchisent, et opèrent le plus souvent des choix pour les satisfaire ; quitte à sacrifier des

problèmes de santé.

L'ignorance de la population, la méconnaissance des risques liés à la qualité des médicaments du marché informel et l'analphabétisme constituent des facteurs qui favorisent la pérennisation de l'usage de ces médicaments et par conséquent limitent les effets de la lutte contre cette pratique.

## Les risques sociaux et économiques liés à la contrefaçon

La falsification des produits de santé représente un danger de santé publique et mérite à ce titre, un traitement spécifique. En revanche, au plan économique, les faux médicaments participent à l'ensemble des dommages économiques engendrés par la contrefaçon. Les produits falsifiés en général, quelle que soit leur nature, menacent la croissance économique, l'innovation, l'environnement, les échanges et les investissements, sans oublier les dépenses budgétaires en hausse pour

réduire l'ampleur du phénomène. La contrefaçon de médicaments et de produits de santé, par son ampleur, constitue un risque sanitaire de type nouveau susceptible de se propager largement à travers le monde, en particulier dans les pays en développement qui sont les moins protégés contre les trafics de produits de santé, l'ingestion de produits inconnus et/ou dangereux. Elle engendre des troubles de santé qui menacent la vie de plusieurs milliers d'individus.

## Lutte contre les faux médicaments au Togo

La vente illicite de faux médicaments sur les marchés africains et au Togo est une réalité. Selon un récent rapport de l'OMS, près de 100.000 décès sont liés au commerce de médicaments contrefaits. Au Togo, cette réalité ne laisse pas indifférentes les autorités qui se sont résolument engagées dans la lutte contre ce fléau qui met

en danger la vie des citoyens. A cet effet, des ateliers de formation, des séances de sensibilisation et des conférences débats sont organisés par le ministère en charge de la Santé pour entretenir les populations sur les méfaits de ces faux médicaments. Aussi des opérations des forces de l'ordre au niveau des douanes

et dans les rues ont permis de saisir d'importantes quantités de faux médicaments.

Ainsi, en septembre 2016, 23 tonnes de ces médicaments ont été saisies par les forces de l'ordre togolaises. Juin 2015, 70 tonnes de médicaments contrefaits avaient été incinérées et en juillet de la même année, 480 cartons contenant chacun 72 tubes de pâtes dentifrices ont été saisis.

Le Togo dispose également d'un arsenal juridique pour lutter contre ce trafic qui est aussi lucratif que celui de la drogue. Il s'agit donc du Code de la santé publique, de l'Office central de répression de trafic illicite de drogue et de blanchiment (OCRTIDB) et du Code pénal.

Il ressort qu'en dépit de l'existence d'outils nationaux et internationaux, la pauvreté des ménages, l'automédication culturelle, l'ignorance des

les médias qui ont été réalisées aussi bien à Lomé qu'à l'intérieur du pays ont beaucoup joué dans ce sens. L'organisation des opérations sporadiques de saisie de ces médicaments a aussi contribué à éveiller la population sur l'interdiction de leur utilisation. Et la mise en place de l'Inam a énormément contribué à augmenter les fréquentations des hôpitaux et dispensaires et en diminuant le recours aux médicaments du marché informel.

D'autres actions comme la collaboration entre l'Association togolaise des consommateurs (ATC), le renforcement des fonctions règlementaires de l'Autorité de régulation par la création et le fonctionnement de la Commission nationale d'enregistrement des médicaments (Cnem), sont à souligner comme étant des réussites dans la lutte



Tube pour une expérience

populations concernant les risques sanitaires que comportent les médicaments du marché informels, le faible engagement politique, la faiblesse de la réglementation et de l'application de la loi, la corruption, constituent des freins à la réussite des actions de lutte contre cette pratique. Bilan de la lutte contre le marché informel de médicaments Les différentes actions menées dans le cadre de la lutte, notamment les sensibilisations et la lutte répressive (sorties des forces de l'ordre, saisies des médicaments), ont eu pour effet qu'aujourd'hui les médicaments sont de moins en moins visibles sur le marché informel. Ceci limite au minimum les transactions dont font l'objet ces produits et leur accessibilité au grand public. Ces actions ont aussi favorisé le fait que la population découvre progressivement les dangers des médicaments de rue.

Les sensibilisations à travers

contre le marché informel de médicaments.

La lutte contre le marché informel de faux médicaments au Togo dépeint une situation peu réjouissante. Faisant face à l'expansion rapide du marché informel de médicaments, le Togo dans sa politique de protection des populations contre les effets néfastes de celui-ci, a adhéré à toutes les approches stratégiques à savoir : l'amélioration du dispositif institutionnel, juridique, ainsi que le renforcement de la réglementation pharmaceutique et de la coopération avec les organisations régionales et internationales. Les axes de répression de la pratique de vente des médicaments sur le marché informel ont été revus et renforcés. Malheureusement, toutes ces mesures sont loin d'endiguer le phénomène de la vente et de la consommation des médicaments du marché informel.

### Annnonce légale

**Par arrêt du 31 janvier 2018, la cour d'appel de Lomé a confirmé le droit de propriété de la collectivité EDRAH représentée par AKAKPO Kossi sur un domaine de 477 Ha 68 a 34 ca sis à AGBELOUVE dans la préfecture de ZIO lieu dit BOGA Afouromé.**

**En conséquence, tous ceux qui ont acquis des parcelles auprès des consorts AKPALIGAN Daviénu l'ont acheté à leurs risques et périls.**

**Pour tous renseignements contactez Me EKON avocat à la Cour.**

**Tél : 91 87 34 85 / 22 50 11 33**

### Les bons plans et les bonnes adresses

#### COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)  
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

#### OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

#### SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

#### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63  
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

#### MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19  
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60  
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28  
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

#### AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)  
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers  
AG Partners: Sise à Cassablanca  
www.couleurafrique.com

#### SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

#### FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

#### DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19  
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90  
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87  
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

#### AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)  
Tél : 22 40 04 99

### Pharmacies de garde de Lomé du 20 au 27 / 8 / 2018

JEANNE d'ARC	Près de M.R.Star	22 22 08 01
ETOILES	10 Av. Nouvelle Marche	22 21 88 47
TULIPE	Bd NOTRE-DAME Bè	22 21 07 22
ECLAIR	Bè Ahligo	22 22 75 11
OCEANE	Rue OCAM	22 22 62 77
HORIZON	Nyékonakpoè	22 20 42 42
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
PROVIDENCE	Bd. Jean Paul II	22 26 66 48
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
FRATERNITE	Hedzranawé	22 26 81 55
APOTHEKA	Kegué	22 61 57 57
KLOKPE	Togo 2000	22 52 20 78
FIDELIA	Bè-Kpota,	22 71 95 95
SARAH	Adakpamé	22 27 09 25
ADIDOGOME	d'Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Apédokoe Atigangomé	90 80 26 39
MAGNIFICAT	Aflao Sagbado	70 44 51 59
ACTUELLE	Ségbé	22 51 11 72
JAHNAP	Djidjilé-Gakli	22 51 22 86
SOLIDARITE	Total Totsi	22 50 37 07
DELALI	Cour d'Appel	22 25 06 90
ORCHIDEE	LLEO 2000	22 51 30 40
APOLLON	Avédji	70 41 01 07
SATIS	Agoè-Logopé	70 44 85 17
St ESPRIT	Agoè-Nyivé	70 40 29 06
St MICHEL	Agoenyivé	22 51 70 22
EXCELLENCE	AgoeDemakpoe	22 51 77 87
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
AVEPOZO	Avepozo	22 27 04 86

### Quelques ambassades et consulats

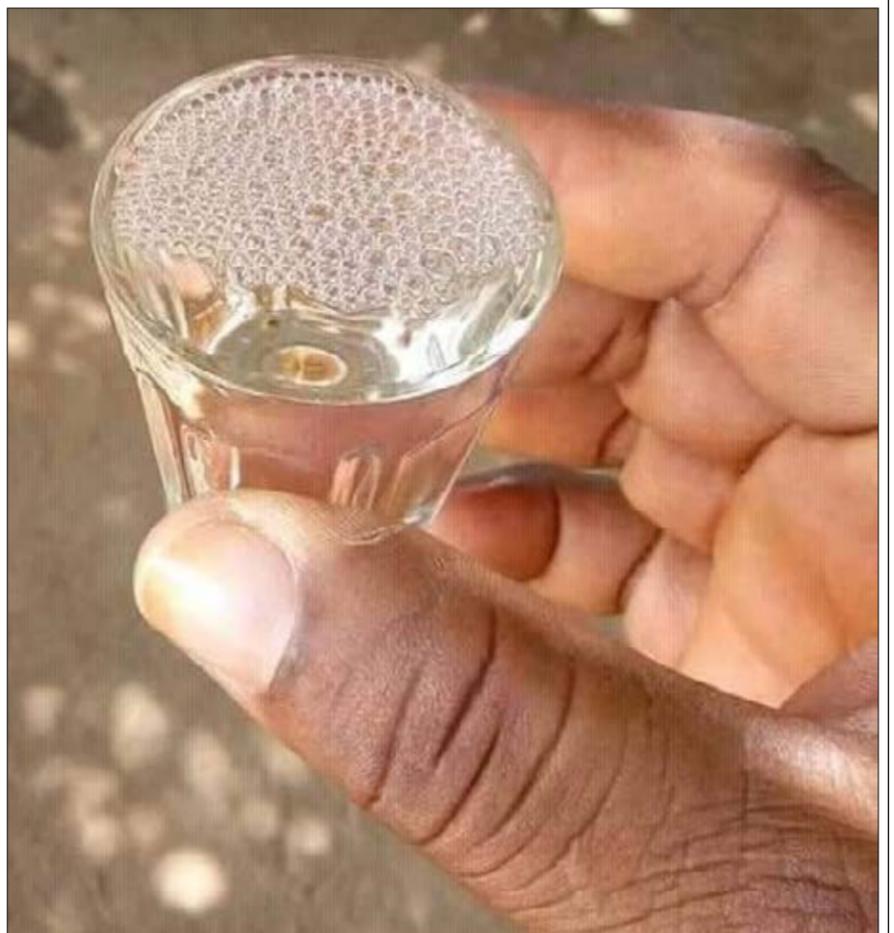
- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

### Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?  
Plus de soucis, contactez:  
Africa Translate Consulting.  
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43  
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



### Photo du jour



Titrez et commentez cette photo

## Médias

## Des professionnels engagés pour un Togo réconcilié

**Le séminaire de formation des professionnels des médias organisé par le Conseil épiscopal catholique pour les communications sociales (Cenccs) en partenariat avec SIGNIS (Association catholique mondiale pour la communication) a pris fin, le 22 août dernier à Lomé. A la fin de cette rencontre, les journalistes formés ont été exhortés à plus de responsabilité de leurs diverses productions pour un Togo meilleur.**

« Le rôle des médias dans un processus de dialogue et de réconciliation » et « L'utilisation des techniques traditionnelles et contemporaines de production de contenus médiatiques en faveur d'un journalisme de paix », tels sont les thèmes qui ont retenus l'attention des professionnels de médias au jour 2 de cet atelier.

A cet effet, ces professionnels de médias sont conviés à un journalisme de paix tout en leur rappelant leurs différents rôles, notamment, informer, éduquer et divertir les populations. A en croire les propos du Révérend-

père Emmanuel Mawusi, les professionnels des médias ont une grande partition à jouer dans les moments de crise. « Vous savez, la parole a sa force et sa portée. Dans un discours, dans un propos tenu quelque part, eh bien ! Les gens rapidement se font avoir, ils pourront obnubiler et être captés sur ce qu'on vient de dire. Et donc, la charge revient aux hommes et femmes de médias à savoir poser les actes qu'il faut dans certains moments et présenter les vérités au moment opportun », a souligné le Révérend-père Emmanuel Mawusi.

Axée sur le thème : « Les médias au service du dialogue, de la réconciliation

et de la paix », ce séminaire de formation entend répondre également au souci du gouvernement d'œuvrer à la réconciliation dans les cœurs et à l'apaisement social dans le prolongement de la mission de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR).

Un journalisme de paix pour un Togo de Paix

Les promoteurs de cet atelier de formation attendent de ces femmes et hommes de médias sensibilisés sur les thématiques de la tolérance, du pardon et du vivre ensemble à jouer leur part pour une société harmonieuse.

Il est également attendu des



Photo de famille des participants à l'atelier

chargés de programmes des médias à réviser leurs programmes en vue de la promotion des thématiques relatives à la paix, au pardon et au vivre ensemble.

Aussi est-il voulu des différents médias de créer des rubriques, de produire des émissions et articles sur les thématiques du dialogue, de la paix et de la réconciliation.

A tout seigneur, tout honneur, cet atelier de

formation s'est achevé à travers une prière de remerciement au Seigneur créateur du monde. La prière ainsi faite, RP Emmanuel Mawusi, secrétaire général du Cenccs et directeur de publication de Présence Chrétienne, a déclaré clos de cet atelier de formation des professionnels des médias catholiques et des médias séculiers des sept diocèses du Togo.

**Nadia Edodji**

## Papa Wemba

## Un documentaire pour immortaliser l'artiste congolais

**La mairie d'Asnières-sur-Seine en France entend organiser une projection d'un film documentaire sur « l'histoire de Papa Wemba ». C'est vraisemblablement une manière d'immortaliser le roi de la Sape et de la Rumba congolaise.**

C'est probablement le plus grand événement culturel jamais organisé à son honneur depuis la mort, il y a deux ans, de Papa Wemba. Selon plusieurs médias dont la chaîne de télévision francophone TV5 Monde et les Échos du Congo, la mairie d'Asnières-sur-Seine organisera le 14 septembre une projection privée du documentaire

intitulé « l'histoire de Papa Wemba ».

L'événement aura lieu au grand théâtre Armande Béjart de cette commune du département des Hauts-de-Seine dans la région d'Île-de-France. Or, il est quasiment indécent de rendre hommage à un musicien sans pour autant le chanter. Un concert musical sera animé par des musiciens tels que Mokobe,

Hiro, Olivier Tshimanga, MJ30 et des membres de Viva La musica, orchestre fondé en 1977 par Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba dit Papa Wemba, Roi de la Sape et roi de la Rumba congolaise.

## Mort le micro à la main

Le public reverra ainsi Wemba comme de son vivant, tel un dandy, drapé dans ses vêtements haut



Papa Wemba

de gamme confectionnés par de grands couturiers. Cet événement culturel donnera alors au Roi de la

Sape, sa part d'immortalité comme à tous les rois que l'humanité ait connus.

[www.africanews.com](http://www.africanews.com)

## Lire

**« Maïmouna » d'Abdoulaye Sadj. Ed Présence Africaine. Pp 78-79**

« ...Maintenant le train se traînait avec une lenteur désespérante, criait sans cesse, limitant ses roues contre les rails. Quelques villas isolées, de longues cheminées flanquées d'immenses réservoirs, des routes goudronnées apparurent, et le bruit chaud du cœur de la ville impériale happa le régulier. Il entra dans la gare avec un empressement juvénile et stoppa avec douceur. Rihanna attendait sur le quai entourée d'un brillant état-major : une demi-

dizaine de jeunes filles endimanchées se dirigèrent vers les wagons...Elles progressèrent vers ceux de seconde. Rien. L'orgueil de Rihanna ne lui permettait pas de supposer que sa propre sœur pût voyager en troisième. Maï languissait à la portière de son wagon. La foule, sur le quai, était trop dense pour qu'il lui fût possible d'apercevoir Rihanna et son état-major. Un jeune homme bien habillé arriva bientôt vers Rihanna et dit: Eh : la sœur, il y a une jeune fille qui vous réclame dans le wagon que voilà. Je vais vous la montrer. La bande se fraya un chemin à travers la foule des voyageurs et arriva. Yé,

voilà Maï, lança joyeusement la belle Rihanna. Descends. Hé toi là à descend, dit-elle en s'adressant à un homme qui se tenait sur la plateforme.

L'homme donna la main à Maïmouna qui descendit avec mille précautions. Rihanna l'attira dans ses bras. Le panier et les petites provisions achetées en chemin furent descendus. Donne la main à tout le monde. Les suivantes de Rihanna firent des salamalecs à Maïmouna, tout en remarquant pour elles seules que la petite était un peu broussarde. Malgré sa beauté et la finesse de ses traits. En sortant de la gare

Rihanna, Maïmouna et la suite montèrent avec des airs dans deux taxis qui les attendaient. Moins de cinq minutes, on était rue Raffanel, devant une grande maison à la porte ogivale. L'état-major gagna une vaste salle aménagée en salon mi-européen, mi-arabe, tandis que Rihanna entraînait Maïmouna dans sa chambre pour la toilette. La sœur aînée demanda sommairement des nouvelles de leur mère, en attendant de parler d'elle à loisir quand le monde s'en irait.

Pour aujourd'hui, dit-elle, pas moyen de te changer complètement, elles nous attendent. Mais tu vas

voir. Je ferai de la petite Cayorienne une petite Dakaroise. Du reste, tu n'es pas si mal que ça. Tiens, un peu de poudre et du parfum. Pas de noir, c'est vilain chez une jeune fille. Attends que j'arrange ta brosse. Enlève tes boucles et mets celles-ci. Voilà une chaînette qui t'ira à ravir. Quelle prévenance ! Mon Dieu, la vie s'annonçait déjà bien plus belle. Quand elles s'en vinrent trouver les amies de Rihanna, qui attendaient au salon, la beauté de Maïmouna avait décuplé. Chacune lui demanda des nouvelles de sa maman et lui posa des questions par protocole. Elle répondit timidement en baissant la tête... »

## Entretien avec Kponou M. Tobossi, expert en hépato-phytologie «J'ai connu les premières thérapies contre l'hépatite avant les années 2000»

Les hépatites représentent aujourd'hui un problème de santé publique majeur au Togo. C'est un défi pour le système de santé qui est confronté aux limites des méthodes de prise en charge modernes. Pourtant des alternatives existent et sont efficaces. Kponou Matthieu Tobossi, consultant en naturothérapie, expert en hépato-phytologie et directeur général de l'agence Nouvelle formule sanitaire (NFS-Togo), nous en parle dans l'entretien qui suit.

### Quelle est la situation des hépatites au Togo ?

Matthieu : Au Togo, 20% de personnes souffrent de l'hépatite B, contre 8% dans la sous-région. On note des poches de 25% à 30% sur le territoire national, surtout lorsqu'on évolue vers le septentrion. Quant à l'hépatite C, nous sommes à 3% au Togo contre 2% pour l'Afrique de l'ouest. Ces chiffres interpellent et doivent encourager la prise de mesures idoines pour stopper l'avancée du fléau qu'est l'hépatite virale.

### Lors de la journée mondiale de lutte contre les hépatites, vous déclarez qu'on peut traiter les hépatites par des méthodes naturelles africaines, pouvez vous nous en dire plus ?

Matthieu : Jusqu'à un passé récent, les scientifiques du système de santé international déclaraient qu'on ne peut pas traiter l'hépatite. Tout simplement parce que, les chercheurs occidentaux n'ont pas encore réussi à découvrir un traitement adéquat dans leurs laboratoires et selon leurs normes. Or, moi j'ai connu les premières thérapies contre l'hépatite avant les années 2000. C'est seulement entre 2016 et 2017 que le traitement définitif a été trouvé contre l'hépatite C.

Un traitement qui consiste à arrêter la multiplication virale a été trouvé contre l'hépatite B selon les normes européennes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a

recommandé dans son programme mondial de lutte contre les hépatites, de tout faire pour arrêter la multiplication virale pour la B, parce que c'est elle qui n'a pas encore de remède. Pour l'hépatite C, même si les soins sont possibles, ils ne sont pas à la bourse de tous.

Nous en Afrique, nous arrêtons la réplication virale en produisant des anticorps qui luttent contre, mais nous rendons la charge virale indétectable. Notre traitement rend inactifs les germes et détruit les molécules virales. Cela met le patient à l'abri de toute complication. Par exemple, certains malades pour arrêter la multiplication virale, doivent prendre des ARV pendant des années voire toute leur vie. Or en moins de six mois, avec les thérapies africaines, nous pouvons venir à bout de la maladie.

### Sur quel principe est basée votre prise en charge ?

Matthieu : Elle est basée sur deux méthodes. La diétothérapie qui est l'alimentation pour se maintenir en bonne santé et la phytothérapie qui est l'utilisation des plantes pour se maintenir en bonne santé. Quand on est malade du foie, on ne consomme pas tout et n'importe comment. On doit s'imposer une hygiène alimentaire rigoureuse. Ensuite, quelques molécules antivirales viennent s'ajouter.

### Les traitements alternatifs sont-ils authentifiés par

### les autorités compétentes ?

Matthieu : La meilleure façon de juger un traitement est de le mettre à l'épreuve. Et ces traitements ont déjà été expérimentés par beaucoup d'institutions, de structures médicales, de soignants. Les résultats parlent pour nous. Faites des enquêtes auprès des malades et vous verrez, consultez nos archives et vous aurez les preuves. L'authentification se fait d'elle-même.

### Vous faites aussi le dépistage. Est-il reconnu par le système de santé moderne ?

Matthieu : Tout d'abord, les intrants que nous utilisons, sont de qualité irréprochable et il est très rare de se tromper. On fait aussi des bilans complémentaires suivis de la charge virale avant tout traitement. Lorsque le résultat est négatif, on propose le vaccin. Ces tests sont toujours confirmés par les laboratoires comme celui de l'Institut national d'hygiène (INH). Les vérifications sur l'efficacité des vaccins sont aussi concluantes quelques mois après.

Pour dépister, nous recherchons la présence ou non de l'antigène HBs qui est l'enveloppe protectrice du virus. Il existe deux méthodes. Avec le sang, entre 2 et 5 mn, vous avez les résultats. Ensuite il faut confirmer par la méthode du sérum.

Que doit-on faire pour



Kponou Matthieu Tobossi

limiter la prévalence des hépatites dans notre pays ?  
Matthieu : dépistage et vaccination sont les premiers moyens de lutte contre le mal. Le coût n'étant pas abordable, les gens n'arrivent pas à le faire. Mais avec les partenaires, nous le faisons à un prix social. Il faut subventionner ces fondamentaux comme en Chine. On doit aussi mettre sur pied le Programme national de lutte contre les hépatites. Cela va réduire les coûts ou même rendre gratuits le dépistage, la vaccination et la prise en charge. Le dépistage et la vaccination des femmes enceintes et des nouveaux nés et enfants doivent devenir systématiques.

Il faut aussi sensibiliser la population. Depuis les enfants à l'école jusqu'aux personnes du troisième âge, elle doit être accentuée, surtout à l'intérieur du pays. Informer les gens sur les modes de transmission. L'hépatite B se transmet

de différentes façons. Le sang, la salive, le sperme, les sécrétions sexuelles féminines, les urines, le lait maternel, les selles, le liquide amniotique, le liquide synovial, le liquide céphalo-rachidien, la larme. Le virus C autre se transmet uniquement par le sang et ses dérivés.

### En cas de contagion, que faire pour éviter une situation de son retour ?

Matthieu : En cas d'infection, et pour éviter une situation de non retour, il faut se faire consulter par un spécialiste qui va vous guider jusqu'à la prise en charge. C'est cher, 36 millions en Europe. Alors qu'ici, avec nos méthodes naturelles, nous sommes à 100 fois moins que cela. Précisons que l'OMS elle-même est d'accord qu'on aille vers les traitements alternatifs. Elle reconnaît que ces thérapies offrent des résultats encourageants.

Edem Dadzie

**ACHETEZ & LISEZ désormais**

**tm**  
togomatin

sur **MON KIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

[www.monkiosk.com](http://www.monkiosk.com) [www.alome.com](http://www.alome.com)

## Nécrologie

## Hommages à Kofi Annan au SNU à Lomé

**Le Système des Nations unies (SNU) à Lomé au Togo rend hommage à l'ex-secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, décédé le 18 août dernier en Suisse.**



Homage à Kofi Annan

Un livre de bureau du Pnud à Lomé août 2018 et le public est condoléances est jusqu'à vendredi. Le livre encouragé à venir rendre ouvert au public au est ouvert jusqu'au 31 un dernier hommage à

l'illustre disparu.

Bien avant le SNU, le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé a rendu hommage à Kofi Annan et a écrit sur sa page Twitter que « Le décès de l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, nous plonge tous dans la tristesse. Ce digne fils d'Afrique fut un vaillant représentant de notre continent ». Le président Gnassingbé a profité de l'occasion pour présenter au nom du peuple et en son nom propre, les émouvantes condoléances à la famille Annan et à l'ensemble du peuple ghanéen.

Pour sa part, la Fondation Pax Africana dirigée par l'ancien Premier ministre togolais, Edem Kodjo, a rendu un hommage à l'ancien secrétaire général des Nations unies et a estimé que le partant laisse une empreinte indélébile et

des marques irréfutables de la confiance mondiale qu'il n'aura pas déçues entre 1997 et 2006.

Affligé par la disparition de Kofi Annan, le ministre togolais de la Fonction publique, Gilbert Bawara, a écrit sur Twitter que l'ex secrétaire général de l'ONU « a été une vraie étoile africaine sur la scène internationale, et pour beaucoup d'entre nous un mentor, une vraie autorité morale, la pondération et la voie de la sagesse ».

Kofi Annan est décédé le 18 août dernier en Suisse à l'âge de 80 ans. Au Ghana, son pays natal un deuil national d'une semaine a été décrété par le Président Nana Akufo-Addo et les drapeaux sont mis en berne dans le pays mais aussi dans les missions diplomatiques du Ghana à l'étranger.

CA

## Tabaski et cherté de la vie

## Les musulmans étrangers fêtent-ils mieux que les Togolais?

**Les fidèles musulmans d'ici et d'ailleurs étaient en fête mardi dernier. A côté de la réjouissance qu'offre cette célébration, un phénomène social est tout de même perceptible. Les musulmans venus d'autres pays pour des activités institutionnelles ou commerciales au Togo, semblent mieux faire la fête que les autochtones.**

La fête de la Tabaski, est une occasion pour les familles de sacrifier un bélier pour Allah. Il est donc courant durant cette période que le commerce de mouton fleurisse. Malheureusement, les prix ne sont pas toujours accessibles à la bourse de tous. Les animaux les plus en forme, ne coûtent pas moins de 60 000 FCFA. Malgré ces prix, il y en a qui arrivent à tirer leur épingle du jeu.

Très souvent, les musulmans qui ont assez

de moyens arrivent à acheter 2 à 4 bêtes et même à ajouter 1 ou 2 bœufs. Mais parmi ces musulmans qui ont souvent les moyens de s'offrir des animaux, on note un grand nombre d'étrangers, venus travailler dans les institutions internationales ou faire du commerce. Ceux-ci selon les témoignages d'un compatriote musulman, arrivent étonnement à offrir des béliers à tous les membres de leurs familles, même si la famille était composée de 15 personnes.

C'est clair qu'il y a là une disparité, due au fait que les Togolais ont sans aucun doute un niveau de vie plus bas. Mais qui faut-il accuser pour cet état de choses ? Selon la même source, ce sont des familles dont les enfants à peine le BEPC obtenu se lancent dans le commerce, perpétuant ainsi la tradition familiale. Est-ce le signe que les Togolais ne s'intéressent pas dans leur grande majorité au domaine des affaires qui fait gagner assez



Un bélier

d'argent à ces populations venues des pays voisins les rendant ainsi riches et par conséquent leur donnant un niveau de vie plus élevé ? Ce-sont des

questions qui méritent de profondes réflexions dans la recherche de solutions à la pauvreté.

Edem Dadzie

## Statut d'opposition de l'UFC

Suite de la page 3

## Le Comité d'action pour le renouveau conteste

...(UFC) qui tout en étant reconnue comme parti d'opposition, ne peut être membre du gouvernement, conteste le Car. Pour le Comité d'action pour le renouveau « les diverses consultations électorales que le Togo a connues depuis le début de son processus démocratique ont toutes échoué », notamment à cause des anomalies qui entachent les textes qui régissent l'organisation

des élections ». Et dans la suite de son communiqué, le parti de Yaovi Agboyibo nomme la Ceni, la Cour constitutionnelle et la Haute autorité de l'audiovisuel et de la Communication (Haac). Et c'est bien les réformes dont a fait mention la Cedeao en proposant la « recomposition de la Cour constitutionnelle » et le « renforcement de la Ceni ». Pourtant, le Car, par la personnalité de son numéro



Yaovi Agboyibo

un Yaovi Agboyibo était en bonne place à la table ronde du dialogue inter-togolais. A cette tribune, Yaovi Agboyibo et ses partenaires de la C14 ne prêchaient que la démission de Faure Gnassingbé. Aujourd'hui, a quel saint se vouer ? La Cedeao a rendu son rapport et le processus est irréversible comme se sont exclamés les membres du parti Union pour la République (Unir) au lendemain de la publication de la feuille de route de la Cedeao.

Prosper Awih



Prêt scolaire

0%

Sur 12 mois\*

\*Offre soumise à conditions

Coris



Nous finançons l'éducation de nos  
futurs leaders

La Banque Autrement  
[www.corisbank.tg](http://www.corisbank.tg)

